

## **Histoire de la famille Moszkowicz par Madame Laurence AISENE**

Monts le 26 janvier 2026

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les élus, Chers amis,

C'est avec beaucoup d'émotion que je prends la parole en ce lieu. Inaugurer ce panneau explicatif, c'est refuser l'oubli. C'est aussi, pour mon frère et moi, commémorer une page douloureuse de notre histoire familiale : celle des Moszkowicz.

Nos grands-parents, Chaïm et Dvora Moszkowicz, s'installent à Metz en 1928 avec leurs huit enfants. Ils avaient choisi la France comme terre d'asile pour échapper à l'antisémitisme qui sévissait dans leur Pologne natale.

Chaïm est tailleur. À force de travail, il réussit à ouvrir son propre magasin de vêtements. À la veille de la guerre, la famille est prospère. Bien intégrée à la vie messine, elle compte désormais onze enfants qui mènent une vie heureuse et sereine. L'ascension sociale accomplie en dix ans est exemplaire. Les Moszkowicz sont alors bien loin d'imaginer que la haine qu'ils avaient fuie les retrouverait ici, dans la patrie des Droits de l'Homme.

Dès le début du conflit, cette harmonie vole en éclats. À compter de novembre 1939, le destin des Moszkowicz sera soumis sans relâche à la violence des lois antisémites. Il serait trop long de retracer ici toutes leurs épreuves ; je m'attacherai donc à résumer la partie de leur histoire liée au camp de La Lande.

En février 1940, la famille se réfugie à Bordeaux, mais la persécution les rattrape. Le 1er décembre, en application des mesures de refoulement visant les Juifs étrangers, quatre des enfants — Fanny, Berthe, Max et Genny, tous âgés de plus de 15 ans — sont transférés vers le camp de La Lande.

Deux mois plus tard, le reste de la famille, frappé par les mêmes ordres d'expulsion, se replie ici, en Indre-et-Loire, pour rester au plus près des enfants.

Il faut préciser que ceux qui en avaient les moyens étaient autorisés à vivre en dehors du camp, mais assignés à résidence et sous contrôle permanent. Il s'agissait d'une pure stratégie logistique qui permettait à l'administration de désengorger le camp et d'en réduire les coûts.

Les Moszkowicz s'installent d'abord à Monts, puis à Artannes. Enfin, début 1942, ils emménagent à Villeperdue, au 6 rue de la Mairie. Dans ce petit village, la solidarité s'exprime : une quarantaine d'habitants unissent leurs voix et signent une pétition en faveur des Moszkowicz.

Bien des années plus tard, ce précieux document avec sa liste de signatures m'a permis de retrouver la maison familiale qui fut le théâtre des arrestations. Grâce à l'aide des services municipaux de Villeperdue, j'ai pu rencontrer une habitante qui se souvenait de l'endroit avec précision. A cet égard, je remercie infiniment Monsieur Dupey, Maire de Villeperdue, ainsi que Madame Tessier, pour leur précieuse collaboration.

Pendant près de deux ans, le quotidien de la famille est suspendu au camp de La Lande. Malgré l'état qui se resserre, d'autres lueurs subsistent : des permissions de sortie, la fête de Pessah en avril 1942 où tous sont réunis pour la dernière fois. Je pense aussi aux fiançailles de Fanny, la fille aînée, avec un jeune homme rencontré dans le camp. Les bans étaient publiés ici, à la mairie de Monts, mais le mariage n'aura jamais lieu.

En octobre 1941, Max parvient à s'échapper de La Lande. Il se cache à Poitiers, mais sa famille lui manque. Lors d'une visite clandestine à Villeperdue, il est arrêté par les gendarmes de Montbazin le 4

janvier 1942. Il est aussitôt réintégré au camp. Max vient d'avoir 20 ans. Six mois plus tard, il est déporté à Auschwitz, le 20 juillet, par le convoi n°8.

Dans ce même convoi, il retrouve ses sœurs : Fanny, 23 ans, Berthe, 21 ans, et Genny, 19 ans. Elles ont été raflees à Villeperdue, en cette période où elles bénéficiaient d'une semi-liberté. Leur jeune sœur Marthe partage aussi leur sort : elle a 16 ans depuis dix jours, et vient juste d'atteindre la limite d'âge.

À ce moment-là, nos grands-parents et leurs plus jeunes enfants sont épargnés, car la déportation ne ciblait alors, en principe, que les Juifs étrangers de 16 à 45 ans.

Anéantis par cet arrachement brutal, Chaïm et Dvora comprennent qu'il faut fuir au plus vite vers la zone libre. Albert, le fils aîné, est alerté. Ancien engagé volontaire dans l'armée française, il est lui-même réfugié dans le Sud, mais parvient à organiser ce périple périlleux, infesté de nazis.

Hélas, lors du redoutable passage de la ligne de démarcation, Albert est capturé par une patrouille. Nos grands-parents et les quatre plus jeunes filles parviennent à s'enfuir. Notre mère Paulette en gardait un souvenir traumatisant.

Malgré son passé militaire, Albert est déporté le 18 septembre 1942, par le convoi n°34. Il sera fusillé à Auschwitz en 1943.

Après la guerre, le reste de la famille retourne vivre à Metz. Sur les onze enfants de la fratrie, six furent déportés à Auschwitz. Aucun n'est revenu.

On ne peut imaginer l'abîme de douleur de nos grands-parents. Pourtant ils ont trouvé la force de se relever, faisant preuve d'un courage et d'une résilience admirables.

En mémoire de Fanny, Berthe, Max, Genny et Marthe Moszkowicz, nous remercions la municipalité et les associations de permettre que ce lieu de souffrance devienne, par ce panneau, un lieu de transmission et de vigilance.

Je vous remercie.